

Grands ensembles en Europe, regards croisés

13 novembre 2015 (10h-13h)

Salle 604 – 18 rue Chevreul

Atelier DAC (Discussions, actualités, controverses)

Suzanne Monnot (ENSAL, EVS, architecte, enseignante chercheure titulaire) introduit, présente et anime la séance.

- **Nouné Chilingaryan (Docteur en architecture, urbaniste, Professeur associée à l'ENSAL, chercheuse invitée à EVS) :**

La modernité passiste de la Maurelette (Marseille): Une expérimentation emblématique du logement social à la période transitoire.

La Maurelette est située dans un programme ambitieux de 1960 dont on ne parle pas trop, dans les quartiers nord de Marseille. On parle beaucoup plus de l'autre programme très médiatisé de Marseille : La Viste.

Rappel du contexte dans lequel a été construit le quartier : 1960 est une période de transition : crise des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM), critique des grands ensembles avec le Team X (Team Ten) mené par G. Candilis. Le grand ensemble est pourtant aujourd'hui labellisé « Patrimoine du XX^{ème} s. » pour ses qualités paysagères comme « unité de voisinage ». On l'appelle Parc de la Maurelette, pour ne pas utiliser le terme de cité de la Maurelette ou encore ensemble de la Maurelette.

L'allée de platanes est restée dans la conception du plan de masse et rappelle la présence des bastides et du château Latour (rachetée en 1957). Le projet fait un travail de paysagiste en travaillant la perception depuis l'autoroute. Il s'agit de « modernité passiste » : le traitement des espaces publics avec des barres et des tours crée des ambiances spécifiques.

Exemple de la voierie : elle suggère une « bastide collective » (différente de la bastide individuelle) en créant une intériorité réservée aux habitants, et protégée du bruit extérieur, mais respecte le postulat moderniste des CIAM (séparer les piétons des autres flux)

Les principes de base du programme (bien décrit en amont du projet) sont :

- création d'un ensemble agréable pour habiter, éviter la monotonie et répétition
- conservation des éléments précieux (arbres)
- élaboration de bâtiments avec une structure simple et peu onéreuse

La maison de maître a bien été conservée au centre du grand ensemble. L'étude de Nouné Chilingaryan porte sur le « vide » des places comme « module spatial » : il crée des espaces intermédiaires en jouant avec le paysage naturel et artificiel.

Sur un terrain de 11 hectares on a 10 places !! L'utilisation abusive de ce terme est donc puisque dans une ville traditionnelle, la présence de dix places sur 11 ha n'est pas

possible : il n'y a pas assez d'espace, ce ne sont pas des places mais des espaces plus restreints attachés au lieu et à ses spécificités.

On peut distinguer trois types de places :

- les places principales (place du commerce...) 3/10
- les places courantes (5 /10 !)
- les placettes 2/10

Leur disposition et répartition dans l'espace forment une dynamique qui va vers le centre, avec des bâtiments les plus bas possible pour dégager le paysage au centre avec la maison de maître.

- **Jana Kapickova** (Université Charles de Prague & Université Paris Est, Lab'Urba, géographe, chercheuse invitée à EVS) :

"La problématique socio-spatiale de la rénovation urbaine des espaces publics dans les grands ensembles. Etude comparative entre La Plaine-du-Lys (Seine et Marne, France) et Jizni Mesto (Prague, République Tchèque)".

Jana Kapickova évoque la dualité des espaces publics qui sont à la fois

- un « lieu » symbolique
- un espace physique

Elle relie les approches sociologique et architecturale en abordant les espaces publics comme matériels et non matériels. Elle analyse comment les interactions entre espaces génèrent un "ordre social" avec ses régulations invisibles (Erwing Goffmann). Elle ne procède par une comparaison terme à terme, car les objectifs de rénovation et de valorisation dans les deux contextes français et tchèques sont très différents, et les moyens et l'importance des rénovations ne sont pas les mêmes. La différence majeure entre ces deux quartiers, réside dans la part très importante de propriétaires à Prague (90%) contrairement à La Plaine du Lys (20%). La composition socio-démographique à Prague reste hétérogène tandis que La Plaine du Lys concentre davantage de populations défavorisées.

La problématique de travail est centrée sur les conflits dans trois échelles de l'espace public : public, privé, et intermédiaire. Ils s'organisent autour de trois axes trouvés dans les deux contextes : la notion de centralité; les populations dites « indésirables » (groupes de jeunes); le confort des espaces publics (critiques des équipements).

À titre d'exemple, la thématique de la centralité à travers la question des places a été abordée. D'un côté malgré l'existence de lieux de centralité à La Plaine du Lys, ces espaces n'ont pas fait l'objet de rénovation, ce qui induit la non-reconnaissance de nouveaux lieux de centralité par les habitants. De l'autre côté, à Prague, la centralité est reconnue mais son développement est ralenti du fait du contexte socio-politique (raisons administratives et techniques).

- **Bianca Botéa** (Lyon 2, Maître de conférences, anthropologue) :

*"Parcours de recherche dans les quartiers en renouvellement urbain. Nouvelles pistes de recherche (autour du numéro thématique de la revue *Parcours anthropologiques*, n°10, 2015 : "Ethnographies du changement et des attachements. Terrains urbains").*

Qu'est-ce que la transformation urbaine modifie sur la pratique de l'espace des habitants ? Quel rapport au temps établissent les habitants lors de la rénovation ? La genèse de ces recherches s'est construite à la Duchère (Lyon) pendant sa phase de « rénovation urbaine ». Des balades urbaines ont été menées et se sont conclues par une exposition, un café/débats avec la population (recherche action) pour construire une connaissance sur l'ANRU sans passer par l'expertise, mais par l'expérience sensible. Cela s'est produit par des partenariats avec les habitants, les usagers pour produire une lecture de cette rénovation urbaine (RU). Trois axes ont guidé la recherche.

1. Qu'est-ce que la rénovation urbaine modifie en termes des **espaces** des habitants ?
2. Qu'est-ce qu'un tel projet urbain amène en rapport au **temps** ?
3. Qu'est-ce qui donne la **valeur** aux lieux ?

Dans ce contexte comment justifier les démolitions ? Le motif de la « séparation » des personnes est un motif qui revient, et est exprimé comme un trauma (« *on nous sépare !* »). On y voit la cassure des liens sociaux : la valeur d'un espace est donnée par la valeur (qualité) des liens. L'idée de l'attachement était très forte. La RU est vue comme visant à banaliser l'espace en rasant l'ancien (en cassant l'image négative du passé) et à faire du nouveau. Mais il y a une pluralité d'intentions, d'usages et d'attachements.

Une réflexion sur la notion d'attachement a été amorcée, sur ce qui nous tient et ce à quoi nous tenons, l'attachement au lieu mais surtout aux autres ; la démolition est une mise à l'épreuve de ces relations. Le chercheur se confronte à la notion de changement face à un cadre existant ; les gens sont pris dans des rapports aux autres et à leur environnement. Il faut alors concevoir le changement comme « ce à quoi nous participons » ; pas comme une *réalité objective* mais comme un **processus** auquel on participe. Des tensions (oppositions, dichotomies) entre les usagers et les acteurs (aménagement, politiques, techniciens) apparaissent, et il faut en sortir par une approche ethnographique. Bianca Botéa plaide pour une approche écologique du changement qui ne considère pas l'homme et l'environnement en relation mais comme une seule entité. Ainsi l'espace n'est pas le « contenant » (objet, lieu) mais un lieu de relations sociales. Cela invite à travailler plus sur les parcours amenant d'un lieu à un autre ; ainsi le changement est pensé de l'intérieur, dans cette relation. Les liens qui nous font exister dans le monde ne sont pas toujours fixes (pas comme venant du passé et indestructibles) (cf. Latour). L'attachement vient de l'expérience passée mais est « performée » dans le présent toujours changeant (comme la mémoire).

Atelier DOC (présentation de travail doctoral) :

- **Diego Miralles Buil (Lyon 2, EVS, doctorant, géographe) :**

"Les coopératives d'habitation comme vecteur d'accès au logement abordable en Catalogne espagnole. De l'accession à la propriété privée à la valeur d'usage".

Les coopératives d'habitants diffèrent des coopératives de logements. Une coopérative d'habitants (ou coopérative d'habitation de cession d'usage) est une propriété collective, sous gestion coopérative. Une coopérative de logements est une coopérative de constructions de logements (en accession à la propriété privée).

Diego Miralles Buil rappelle le contexte historique et politique espagnol et plus précisément catalan. Le logement social conventionnel en Espagne (logement protégé) conserve son caractère social durant environ 10 ans, les propriétaires peuvent ensuite le vendre au prix du marché et se faire une plus-value conséquente, ce qui alimente la spéculation immobilière.

Crise du logement en Espagne : la Catalogne a été très fortement touchée et on observe un retour des coopératives d'habitation de cession d'usage. Les chiffres montrent une résilience plus forte pour résister à la crise de 2008. Le mouvement *okupa* (squatteur associatif) joue un rôle important. Lopes de Souza (2014) propose un « urbanisme coopératif et horizontal » qui vient des habitants, des problèmes des quartiers et des mouvements militants : les morphologies de ces coopératives ont des échelles différentes (pas de blocs de 10 étages !)

On va en Espagne vers un « tiers-secteur » du logement à deux vitesses :

- Tiers secteur institutionnel : Loi du droit au logement (Loi de 2007)
- Tiers secteur habitant (mouvements sociaux *bottom up* du quartier)

Les coopératives se sont adaptées plusieurs fois, elles présentent une très grande résilience face à la crise économique.

Trois positions sont retenues par les acteurs du logement (recherches en cours)

- ❖ Logement libre en propriété privée (majoritaire)
- ❖ Logement social en location (Municipalité de Barcelone)
- ❖ Coopérative de cession d'usage (mouvements sociaux militants) Cf. Dardot, Laval (2014) : notion de *commons*

Compte-rendu : Suzanne Monnot, Octavie Paris, Anaïs Volin.